



Atelier Tassin © Matthieu Gauchet

Vero Reato © Gilles Leimdorfer

## ATELIERS D'ART DE FRANCE PUBLIE LA PREMIÈRE ÉTUDE SUR L'ÉCONOMIE DU SECTEUR DU PATRIMOINE EN FRANCE

359 chefs d'entreprises et dirigeants d'ateliers d'art ont participé à cette étude qui fournit des enseignements inédits

Pour la première fois, une étude économique est réalisée sur les ateliers d'art en France. Elle dresse un panorama des entreprises de métiers d'art intervenant dans la restauration du patrimoine. Menée par le cabinet Xerfi pour Ateliers d'Art de France, l'étude met en exergue les problématiques auxquelles sont confrontés ces ateliers d'art, qui contribuent largement à l'identité culturelle et à l'image de la France dans le monde. Tour d'horizon de ces enseignements clés.

### CRÉATION-RESTAURATION : UNE CONJUGAISON GAGNANTE



**76%**

des entreprises de métiers d'art qui exercent sur le marché du patrimoine exercent également sur le marché de la création.

Un tiers d'entre elles ont affiché une hausse de chiffre d'affaires depuis 2009.

L'activité qui entre dans le champ de la création serait plus dynamique que celle liée à la restauration. Un constat qui dénote avec l'idée communément admise selon laquelle les activités de création seraient accessoires et que le modèle économique des ateliers d'art qui œuvrent sur le marché du patrimoine repose sur les activités de restauration, plus rentables.

La conjugaison des deux activités de création et de restauration s'avère être un duo gagnant. De nombreux contrats sur les marchés de la restauration sont remportés par les ateliers d'art grâce à la visibilité donnée par leurs œuvres de création et ce, notamment à l'international.

### DES FACTEURS STRUCTURELS PORTEURS D'AVENIR



**74%**

des dirigeants d'ateliers d'art sont à la tête de leur entreprise depuis leur création.

Un chiffre qui s'explique notamment par le fait que 75% d'entre eux déclarent avoir choisi ce métier par passion, par attrait pour un matériau ou pour la démarche artistique et créative.

Les créations d'ateliers se sont multipliées ces dernières années. 49% des structures ont été fondées depuis 2000, une nouvelle génération de professionnels des métiers d'art prend ainsi place au sein du secteur.

40% des 25-34 ans, dont 73% disposent au minimum d'un diplôme bac +2, prévoient une croissance de leur chiffre d'affaires en 2015, contre 18% seulement chez les plus de 50 ans.

Cette jeune génération contribue à la dynamique du secteur.

Contact presse : Agence Wellcom

Tél : 01 46 34 60 60 | Pierre Roy : pr@wellcom.fr | Maguelonne Deschard : mde@wellcom.fr

Contact Ateliers d'Art de France :

Emmanuelle Droy | Tél. : 01 44 01 59 97 | emmanuelle.droy@ateliersdart.com

Anne-Victoire de Saint-Phalle | Tél. : 01 44 01 08 42 | av.saintphalle@ateliersdart.com

## UNE PROFESSION FRAGILISÉE PAR L'ÉROSION DES MARCHÉS PUBLICS



80%

des entreprises opérant sur les marchés publics ont enregistré une baisse de leur chiffre d'affaires depuis 2009.



53%

des répondants se disent inquiets quant à l'avenir de leur métier.

Cette perception négative est davantage marquée pour les ateliers d'art présents uniquement sur les marchés de la restauration et pour les chefs d'entreprise de plus de 50 ans. Elle s'explique notamment par les préoccupations importantes concernant l'érosion du volume d'activité, en particulier sur les marchés publics.

D'ailleurs, l'inquiétude des acteurs augmente avec le poids du chiffre d'affaires qu'ils réalisent sur les marchés publics.

Ainsi, il y a 78% de pessimistes chez les acteurs opérant essentiellement sur les marchés publics, contre 47% pour ceux qui n'y interviennent quasiment pas.

Cette tendance est accentuée par d'autres facteurs structurels.

En effet, les marchés publics qui constituaient le champ d'activité privilégié des entreprises du secteur, sont difficilement accessibles. 51% des répondants, pour la plupart des structures unipersonnelles, n'opèrent pas sur ce segment.

Cette inaccessibilité s'explique entre autre par la taille des lots des appels d'offres jugée trop importante, une complexité des dossiers et des normes d'habilitation excessives et coûteuses.

## UNE MAJORITÉ D'ENTREPRISES UNIPERSONNELLES AU DÉVELOPPEMENT FRAGILE



54%

des ateliers d'art sont des structures unipersonnelles et 80% ont moins de 5 salariés.



30%

des entreprises réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 30 000 €.

Le secteur est majoritairement composé de très petites entreprises qui ont des difficultés à accéder aux dispositifs et aux marchés qui leur permettraient pourtant de se développer.

Ces structures éprouvent davantage de difficultés à facturer leurs prestations à des prix leur permettant de couvrir leurs coûts de production. En effet 56% des structures unipersonnelles considèrent que le prix facturé dans les activités de restauration ne permet pas de couvrir l'ensemble des coûts de production, contre 31% pour les ateliers de plus de 5 employés.

Ces entreprises unipersonnelles n'accèdent pas aux marchés publics alors qu'elles détiennent pourtant les savoir-faire et la démarche artistique requis. 61% d'entre elles ne réalisent aucune activité de restauration sur les marchés publics, contre 27% pour les ateliers de plus de 5 employés.

64% des répondants estiment que les labels ont un effet positif sur l'activité. Ce que confirment les chiffres.

Ainsi, parmi les entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 250 000 €, 39% des entreprises disposent d'un titre ou d'un label, alors que parmi les entreprises qui n'ont pas de label, seules 8% réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 250 000 €.

Concernant la taille des entreprises, seules 36% des entreprises unipersonnelles disposent d'un titre ou d'un label alors qu'elles sont 91% à en disposer dans les ateliers de plus de 5 employés.

Malgré cela, peu d'entreprises unipersonnelles font les démarches pour obtenir ces titres ou labels.

Les structures unipersonnelles sont peu nombreuses à recourir à des prêts bancaires - 49% d'entre elles - à l'inverse des ateliers de plus de 5 employés qui y recourent à 76%. Lorsqu'elles ont un besoin de financement, elles se voient souvent opposer un refus de la part des organismes de crédits.

Le taux de répondants ayant affiché une croissance du chiffre d'affaire total depuis 2009 est plus élevé pour les acteurs opérant pour une clientèle finale étrangère. Mais rares sont les entreprises de petite taille à accéder à ces marchés, qui constituent pourtant une réelle opportunité de développement.

Enfin, ces structures unipersonnelles ne sollicitent pas le crédit d'impôt métiers d'art (CIMA), qui se révèle inadapté à leur modèle d'entreprise.

Contact presse : Agence Wellcom

Tél : 01 46 34 60 60 | Pierre Roy : pr@wellcom.fr | Maguelonne Deschard : mde@wellcom.fr

Contact Ateliers d'Art de France :

Emmanuelle Droy | Tél. : 01 44 01 59 97 | emmanuelle.droy@ateliersdart.com

Anne-Victoire de Saint-Phalle | Tél. : 01 44 01 08 42 | av.saintphalle@ateliersdart.com

## L'APPRENTISSAGE, UN MODÈLE PEU RÉPANDU



**SEULS**  
**26%** des répondants  
ont suivi la voie de  
l'apprentissage.



**SEULEMENT**  
**5%** des répondants  
envisagent de recruter  
un apprenti.

Si la majorité - 55% des professionnels - ont suivi une formation technique, ils sont 62% à avoir complété leur formation dans le domaine de la restauration du patrimoine aux côtés d'un pair dans son atelier, en dehors de tout cadre formel.

Parmi les 14% des répondants qui envisagent de recruter dans les douze prochains mois, ils sont 44% à privilégier un recrutement en CDI plutôt qu'en contrat d'apprentissage.

Si l'ensemble des répondants s'accorde à dire que l'apprentissage est un maillon essentiel de la transmission du savoir-faire, l'embauche d'un apprenti représente pour la majorité d'entre eux une véritable contrainte, notamment en raison du coût engendré pour leur entreprise, du manque de temps pour former, du profil de formation décalé par rapport au métier ou encore aux contraintes liées aux normes techniques et de sécurité.

Le système de l'apprentissage apparaît ainsi profondément inadapté aux caractéristiques du tissu économique.

## POUR UNE POLITIQUE DE SOUTIEN

« Cette étude témoigne de la nécessité de mettre en place une politique de soutien pour accompagner le développement des ateliers d'art intervenant sur les marchés de la restauration du patrimoine. Ses enseignements sont une base solide pour définir des propositions concrètes reflétant au plus près les besoins exprimés par les professionnels de ce secteur.

Ateliers d'Art de France entend s'appuyer sur les résultats de cette étude pour porter auprès des pouvoirs publics la parole des professionnels avec en premier lieu l'application d'une TVA à 5,5% pour les œuvres originales créées dans les ateliers de métiers d'art et la refonte du crédit d'impôt métiers d'art pour l'adapter aux caractéristiques des entreprises unipersonnelles majoritaires dans ce secteur à forte valeur ajoutée immatérielle. »

Serge Nicole, Président d'Ateliers d'Art de France

Parmi les autres mesures nécessaires :

- une simplification du code des marchés publics ; l'institution dans les marchés publics de restauration du patrimoine d'un lot métiers d'art ;
- la reconnaissance et le financement par les pouvoirs publics des « ateliers d'art écoles » dans la formation des apprentis ;
- une amélioration des conditions bancaires, pour en faciliter l'accès aux plus petites entreprises.

## PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES ENTREPRISES DU SECTEUR

**80%** des répondants exercent sous le statut d'artisan. Le secteur est principalement composé d'entreprises de petites tailles, qui comptent en moyenne entre 5 et 6 employés.

**54%** d'entre elles sont des structures unipersonnelles.

Le CA médian des entreprises s'établit entre **51 000** et **100 000 €**



**ATELIERS D'ART**  
DE FRANCE

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

5 NOVEMBRE 2015



Lithias © PhotoProEvent



Atelier Lemaire © PhotoProEvent

### MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

Cette étude a été réalisée pour le compte d'Ateliers d'Art de France par la société Xerfi (spécialiste des études économiques sectorielles) auprès des professionnels de métiers d'art intervenant sur le marché de la restauration du patrimoine.

Une enquête en ligne de 90 questions autour de 8 thématiques - domaines d'activité, métier et savoir-faire, données économiques, sous-traitance et clients, données financières et structure des coûts, ressources humaines, identification de la société et profil des répondants - a été diffusée entre juillet et septembre 2015 par Ateliers d'Art de France et ses partenaires : l'INMA, l'Association Nationale des Entreprises du Patrimoine Vivant, Vieilles Maisons Françaises, les Grands Ateliers de France, les Architectes du Patrimoine, la Fédération Française des Professionnels de la Conservation-Restauration, Patrimoine-Environnement, l'Union Française des Graveurs Ornemanistes sur Pierres, et l'Organisation Nationale Professionnelle des Maîtres Verriers.

359 questionnaires complets ont été recueillis.

Xerfi a ensuite réalisé 10 entretiens individuels afin de qualifier les résultats de l'enquête.

### QU'EST-CE QUE LES MÉTIERS D'ART ?

Part essentielle dans l'économie de la création, le secteur des métiers d'art rassemble près de 38 000 entreprises en France et génère un chiffre d'affaires de 8 milliards d'euros.

Ils s'exercent dans les champs de la création ainsi que ceux de la reconstitution, de la réparation et de la restauration du patrimoine. L'exercice des activités de métiers d'art se caractérise par quatre critères cumulatifs :

- La maîtrise de gestes, de techniques et de savoir-faire complexes en vue de la transformation de la matière ;
- l'empreinte de leur créateur et de l'atelier dont elles sont issues ;
- Les œuvres sont réalisées dans leur intégralité à l'unité, en pièces uniques ou en petites séries ;
- Les œuvres sont par nature durables.

### À PROPOS D'ATELIERS D'ART DE FRANCE

**Ateliers d'Art de France est le syndicat professionnel des métiers d'art. Il fédère plus de 6 000 artisans d'art, artistes de la matière et manufactures d'art sur le territoire national.**

**Ses missions : représenter, défendre les professionnels des métiers d'art et contribuer au développement économique du secteur, en France et à l'international.**

**Ateliers d'Art de France déploie des actions phares pour la structuration et le rayonnement du secteur des métiers d'art.**

Copropriétaire du salon Maison&Objet\*, il est également propriétaire et organisateur de deux salons d'envergure internationale : le Salon International du Patrimoine Culturel qui se tient au Carrousel du Louvre, et Révélation, la biennale des métiers d'art et de la création qui prend place au Grand Palais. Ateliers d'Art de France organise des événements destinés à révéler la réalité et la vitalité des métiers d'art, tel le Festival International du Film des Métiers d'Art.

Le syndicat est également propriétaire et éditeur du magazine Ateliers d'Art.

En 2014, Ateliers d'Art de France a mis en place quatre commissions professionnelles permanentes - dont la commission professionnelle du patrimoine - ayant pour but de constituer un espace d'échanges et de débats entre les professionnels et les institutions, afin d'œuvrer ensemble pour le secteur des métiers d'art. C'est dans le cadre de cette commission qu'a été évoquée la nécessité de mener cette étude sur l'économie des ateliers d'art sur le marché du patrimoine.

\* Maison&Objet, organisateur SAFI, filiale d'Ateliers d'Art de France et de Reed Expositions

**Contact presse :** Agence Wellcom

Tél : 01 46 34 60 60 | Pierre Roy : pr@wellcom.fr | Maguelonne Deschard : mde@wellcom.fr

**Contact Ateliers d'Art de France :**

Emmanuelle Droy | Tél. : 01 44 01 59 97 | emmanuelle.droy@ateliersdart.com

Anne-Victoire de Saint-Phalle | Tél. : 01 44 01 08 42 | av.saintphalle@ateliersdart.com